

Informations de base	
2003/0209(AVC) AVC - Procédure d'avis conforme (historique)	Procédure terminée
Pollution par les hydrocarbures: fonds d'indemnisation des dommages, protocole 2003 à la Convention FIPO Subject 3.70.05 Pollution marine et côtière, pollution par les navires et les hydrocarbures	

Acte final	
Décision 2004/0246 JO L 078 16.03.2004, p. 0022-0049	Résumé